

## **Lettre ouverte à Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole** - Hôtel-de-Ville - place du Capitole - 31000 Toulouse

Monsieur le maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole,

*En 2023, le tournage d'un film dans l'ancien quartier 2 de la prison Saint-Michel s'est achevé et Le Castelet (centre de mémoire sur la prison Saint-Michel) lance des visites au public du rez-de-chaussée de ce quartier remis en état par les équipes de tournage*

*En 2023, Tugan Sokhiev dirige un concert exceptionnel de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse (ONCT) en plein air entre les anciens quartiers 2 et 3 de la prison Saint-Michel pour promouvoir le financement de l'auditorium de la Cité de la musique*

*En 2023, la 2e saison de légumes dans les jardins partagés entre les anciens quartiers 3 et 4 est encore plus fructueuse que la précédente*

*En 2023, le chantier participatif de plantations entre la cour de l'Escampette (angle Sud-Ouest du site) et Le Castelet s'achève et l'extension de l'Escampette va être inaugurée*

*En 2023, le programme de la 3e saison culturelle éphémère de l'Escampette est étoffé par de nouvelles activités, dont un parcours artistique dans le chemin de ronde de l'ex-prison*

*En 2023, les travaux s'achèvent aux étages du Castelet qui dispose enfin d'une salle pour les ateliers scolaires et la concertation se poursuit sur l'usage des autres salles*

*En 2023, alors que les travaux de rénovation de la Grande rue Saint-Michel ont commencé avec un axe du REVE (Réseau Express VElo), une nouvelle annexe de la Maison du vélo avec son atelier de réparation ouvre dans les anciens ateliers régionaux de l'ex-prison*

*En 2023, les sondages de sol débutent dans le cadre des études préparant le futur concours d'architecture pour l'auditorium au fond du site*

*En 2023, un appel à idées est lancé par la collectivité pour les futurs usages des deux ailes de l'ex-prison côté Grande rue Saint-Michel*

*En 2023, des urbanistes et paysagistes engagent une concertation avec les habitants sur l'extension du parvis de la station de métro autour du Castelet jusqu'à l' « étoile »*

*En 2023, ...*

Non, nous ne rêvons pas ! Tout cela serait possible si la collectivité était propriétaire du site de l'ex-prison Saint-Michel. Depuis 18 ans, l'ex-prison Saint-Michel est presque entièrement à l'abandon. Depuis 11 ans, le site de 19 400 m<sup>2</sup> au cœur du quartier Saint-Michel est désaffecté par l'Etat qui souhaite le vendre et attend que la collectivité se positionne avant de s'adresser à la promotion privée.

En 2014, vous avez été élu en promettant une Cité de la musique sur le site de l'ex-prison Saint-Michel, incluant un auditorium notamment pour l'ONCT. Pendant l'été 2019, le préfet valide le projet d'aménagement du site soutenu par les associations concernées et vous propose que la collectivité achète le site sur cette base pour 5,5 M € au lieu des 11,5 M € envisagés en 2017. En 2020, vous avez été réélu en promettant à nouveau la Cité de la musique sur le site de l'ex-prison Saint-Michel.

Alors que la collectivité peut devenir propriétaire du site de l'ex-prison Saint-Michel depuis 2019, malgré votre réélection, il ne s'est toujours rien passé ! Cette acquisition permettrait de faire les travaux d'urgence nécessaires pour arrêter les dégradations, de commencer à ouvrir le site au public avec des activités transitoires, d'avancer sur le projet de Cité de la musique. Nos rêves pour 2023 pourraient devenir réalité.

Préférez-vous laisser ce patrimoine exceptionnel se dégrader encore plus et attendre que l'Etat, sans réponse à son offre de cession à la collectivité, finisse par se tourner vers les promoteurs privés pour vendre le site ?

Nous vous demandons de soumettre l'acquisition de l'ex-prison Saint-Michel sur la base de la proposition de vente par l'Etat pour un montant de 5,5 M € au conseil municipal ou métropolitain selon la collectivité compétente d'ici la fin de l'année 2021.

Cela montrerait votre volonté d'avancer effectivement sur le projet d'aménagement du site de l'ex-prison Saint-Michel incluant une Cité de la musique, dont le projet, comme l'a dit la Ministre de la culture, doit encore se renforcer pour être financé.

Cela répondrait à l'espérance de nombreux toulousains et résidents de la métropole, voire de personnes venus de plus loin qui se sont manifestés au Castelet et lors des Journées européennes du patrimoine, désireux de découvrir les bâtiments de l'ex-prison Saint-Michel et de se réapproprier ce site exceptionnel.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire et président, à l'expression de mes salutations respectueuses.

A Toulouse, le .....

Signature :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....